

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation,	
1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote,	
Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique,	
1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux,	
Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web,	
Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique,	
Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire,	
1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?,	
Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique,	
Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence,	
Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun,	
Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux,	
1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribuent à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

LA DÉMOCRATIE BURKINABÈ À L'ÉPREUVE DES RÉSEAUX SOCIAUX : CAS DES CHANGEMENTS DE RÉGIMES DE 2014 À 2022 AU BURKINA FASO

Sidibeouendin SAOUADOGO

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

benoitsaouadogo79@gmail.com

Résumé :

Au Burkina Faso, les réseaux sociaux ont connu un développement spectaculaire avec l'insurrection populaire de 2014. Il est indiscutable qu'ils ont participé à la diffusion et à la propagation rapide de l'information mais, force est de reconnaître que les réseaux sociaux ont toujours été un moyen de déstabilisation de régimes au Burkina Faso. Par cela, les réseaux sociaux jouent un double rôle dans la démocratie en Afrique et au Burkina Faso en particulier.

L'objectif du présent article est d'analyser l'impact des réseaux sociaux sur la démocratie Burkinabè. Autrement, c'est de montrer comment la communication sur les réseaux sociaux participe à l'enracinement de la démocratie au Burkina Faso mais, aussi comment ils contribuent au bouleversement de l'ordre démocratique. C'est pourquoi, pour l'élaboration de notre problématique, nous nous sommes posés les questions suivantes : En quoi les réseaux sociaux renforcent-ils ou affaiblissent-ils la démocratie au Burkina Faso ? Quels sont les acteurs de la communication sur les réseaux sociaux ? Quel est le code et le message de cette communication ? Quels sont les fonctions de cette communication des réseaux sociaux ?

Pour aboutir aux résultats escomptés, nous avons procédé par des enquêtes sur trois grandes villes du pays (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya) où nous avons pu interroger plusieurs personnes et une recherche documentaire sur les événements qui se sont déroulés dans notre pays de 2014 à 2022. Ces méthodes seront utilisées à travers la théorie de la communication de Roman Jakobson.

Mots clés : Burkina Faso, Changement, Communication, Démocratie, Réseaux.

Abstract:

In Burkina Faso, the social networks have had a great infatuation since the uprising of 2014. It is indisputable that they played a great role in the diffusion and the rapid flow of information, but we must also recognize that the social networks have always been the means by which governments have been overthrown in Burkina Faso. Because of (those) / (the above) reasons, the social networks play a dual role in African countries democracy and particularly in Burkina Faso.

The objective of this document is to analyze the impact of the social networks on the democracy of Burkina Faso. Otherwise, it is to show how social networks are of great help for democracy in Burkina Faso, but also how they contribute to the upheaval of democracy. That is why, to deal with the problem, we asked ourselves the followings questions: At what extent do social networks strengthen or weaken democracy in Burkina Faso? Who are the communicators on the social networks? What is the code and the message of this communication? What are the objectives of this communication?

To succeed in answering the questions, we proceeded by surveys on three large cities of the country (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, and Ouahigouya) where we interviewed many people and conducted a research on the events that happened (occurred) in our country from 2014 to 2022. These methods will be used with respect to the communicative theory of Roman Jakobson.

Keywords : Burkina Faso, Changes, Communication, Democracy, Networks.

Introduction

De l'histoire du Burkina Faso, le pays a connu plus de régimes militaires que de régimes civils. Les seuls régimes civils que le pays a connus sont celui de Maurice Yaméogo de 1960 à 1966, de Michel Kafando en 2014 et Rock Marc Christian Kabore de 2015 à 2022.

Notons que c'est à partir de 2014, que le phénomène des réseaux sociaux a pris de l'ampleur dans notre pays et a contribué énormément à la réussite de l'insurrection populaire.

L'avènement des réseaux sociaux dans le paysage démocratique présente un couteau à double tranchant ; car, si l'utilisation des réseaux sociaux enrichit la démocratie burkinabè, notons aussi que sa mauvaise utilisation déstabilise les régimes démocratiques.

En rappel, au Burkina Faso, c'est 1,6 millions d'utilisateurs actifs des médias, 34% des utilisateurs internet et en croissance de +414 mille utilisateurs d'une année à l'autre ; soit 7,8% de la population selon le rapport de la CIL de janvier 2020. Ce système de communication a pris de la forme et souvent est auteur de déstabilisation des régimes avec la mauvaise communication de certains utilisateurs.

La mauvaise communication des réseaux sociaux dans notre pays constitue un frein à l'ancrage de la démocratie. Le présent article a pour objectif de montrer la place et le rôle des réseaux sociaux dans l'ancrage démocratique au Burkina Faso. Pour parvenir aux résultats, nous procéderons par des enquêtes qualitatives dans trois villes du Burkina à savoir Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Ouahigouya. Mais avant, élucidons quelques concepts clés qui participeront à la compréhension de notre travail.

Étymologiquement, le mot démocratie vient du grec ancien *demos*, peuple, population d'un pays (mais aussi le territoire appartenant à une communauté), et *kratos*, pouvoir, autorité. La démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (principe de souveraineté), sans qu'il y ait de distinctions dues à la naissance, la richesse, la compétence... (principe d'égalité). En règle générale, les démocraties sont indirectes ou représentatives, le pouvoir s'exerçant par l'intermédiaire de représentants désignés lors d'élections au suffrage universel.

Autrement, la démocratie désigne à l'origine un régime politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions politiques par le vote. Elle est un

système politique dans lequel la souveraineté est attribuée aux citoyens qui l'exercent de façon directe. Pour dire tout simple, la démocratie est la gouvernance du peuple par le peuple.

Abordant le terme « réseaux sociaux », c'est l'anthropologue australien John Arundel Barnes qui a introduit le mot « réseaux sociaux » pour la première fois en 1954. Un réseau social est un site internet ou une application mobile permettant de développer des interactions sociales, de se constituer un réseau de connaissances, d'amis ou de relations professionnelles, avec lequel on interagit en temps réel.

En sciences humaines et sociales, l'expression réseau social désigne un agencement de liens entre des individus ou des organisations constituant un groupement qui a un sens : la famille, les collègues, un groupe d'amis, une communauté.

Dans l'usage habituel « réseaux sociaux », renvoie généralement à celle de « médias sociaux » qui recouvre les différentes activités qui intègrent technologie, interaction sociale entre individus ou groupes d'individus, et la création de contenu. Au Burkina Faso, les réseaux sociaux les plus utilisés sont Facebook, WhatsApp, Instagram et Twitter.

1. Méthodologie

Pour aboutir aux résultats, nous avons adopté la méthode d'enquête quantitative appuyée d'une recherche documentaire.

Comme zone d'étude, nous avons choisi les villes de Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Ouahigouya. Le choix de ces trois villes est motivé par plusieurs raisons. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont les deux plus grandes villes du pays où le plus grand nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux y résident. Pour la ville de Ouahigouya, son choix est motivé par le fait qu'elle est une ville politique qui a connu d'éminents hommes politiques de notre pays.

Pour notre travail d'enquête, nous nous sommes intéressés aux jeunes, aux personnes âgées, tout sexe confondu. Le travail d'enquête a consisté à recueillir

les avis des uns et des autres sur l'apport des réseaux sociaux dans la démocratie aux Burkina Faso. Pour cela nous avons interrogé 20 personnes par villes soit un total de 60 enquêtés.

1.2. Approche théorique

Roman Jakobson fait partie des premiers linguistes à suggérer un schéma de la communication. Il a proposé un schéma dans lequel toutes les variétés de fonction du langage sont étudiées.

Contexte

Destinateur $\xrightarrow{\text{message}}$ Destinataire $\xrightarrow{\hspace{2cm}}$

Canal

Code

À partir du schéma de la communication de Roman Jakobson, nous constatons qu'un aperçu sommaire porte sur les facteurs constitutifs de tout « procès linguistique », de tout acte de communication verbale.

Le destinateur envoie le message au destinataire. Pour être opérationnel, le message requiert premièrement un contexte auquel il renvoie, un contexte saisissable par le destinataire, et qui est, soit verbal ou susceptible d'être verbalisé ; ensuite, le message requiert un code, commun, en tout ou au moins en partie. Enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinateur et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication (Roman Jakobson, 1963, p. 213-214).

Roman Jakobson va plus loin en montrant que chaque facteur de la communication est rattaché à une fonction. Il y a selon lui six fonctions que nous allons voir sous l'angle de la communication des réseaux sociaux. Nous analyserons la communication sur les réseaux sociaux en nous basant sur le plan de communication établi par Roman Jakobson.

2. Présentation des résultats

2.1. Historique des réseaux sociaux

Mark Zuckerberg, patron de Facebook dont la fortune s'élève à 112 milliards en 2021 est souvent désigné comme le père fondateur du concept de réseau social. Pourtant ce n'est pas lui qui l'a inventé. La chronologie de création des réseaux sociaux s'est déroulée comme suit :

1997 : Création de sixdegrees.com, considéré comme le premier réseau social. Sur ce site on peut créer une page profil, se constituer un réseau et envoyer des messages à ses contacts.

1999 : Naissance de MSN (outil de discussion entre internautes rebaptisé Windows, live Messenger) et de blogueur (une plateforme de blog sur laquelle chacun peut poster ce qu'il veut : textes, article, photos, vidéos).

2000 : Création du site hot or not hot qui était un site où les internautes pouvaient noter les photos d'autres utilisateurs.

2002 : Création de Friends ter et de Myspace.

2003 : Mark Zuckerberg crée Facemash qui deviendra ensuite Facebook en 2005 pendant que 2 autres sites de partage de photos Flickr et Photobucket sont lancés.

2005 : YouTube publie sa première vidéo.

2006 : Twitter, plateforme de microblogging sur laquelle on publie des micro-messages appelés « tweets » est lancé ; la même année, la plateforme de mise en relation entre professionnels LinkedIn connaît enfin le succès bien que lancé en 2002.

2010 : Un Américain et un Brésilien fondent Instagram, réseau social, dédié au partage des vidéos et de photos.

2011 : Snapchat, application créée par deux jeunes étudiants de Stanford, apparaît dans le catalogue de l'Apple store (puis en 2012 Sur Android).

2017 : Tiktok arrive sur les marchés situés en dehors de chine. Cette application dédiée au partage de vidéos est déjà utilisée par les Chinois depuis 2016 sous le nom de Douyin.

2.2. Les acteurs des réseaux sociaux

Sur Facebook, on a longtemps parlé de fan, en référence aux fans d'une page. On parle de plus en plus de followers dorénavant. Un terme qui est également appliqué sur Instagram et Twitter. Youtube parle lui, d'abonnés ou « subscribers » en anglais. Chez LinkedIn, on est un contact lorsqu'on a une relation directe avec le compte concerné mais l'on peut aussi être un abonné ou followers lorsqu'on suit juste un contact. Cependant, pour notre cas d'étude, nous prendrons les utilisateurs des réseaux sociaux en deux groupes : les activistes et les amateurs. Les activistes sont les lanceurs d'alertes qui sont plus connus et les amateurs qui ne font que suivre les informations. Selon le rapport de Burkina Digital Report (BDR) sur les Médias sociaux de 2022, le pourcentage des utilisateurs de Facebook est de 94,31% ; Twiter 3,29% ; Youyube 1,15% ; Instagram 0,29% ; Pinterest 0,82% ; LinkedIn 0,05%.

2.3. Les activistes

Un activiste est quelqu'un qui pratique l'activisme. C'est un engagement privilégiant l'action directe, pouvant aller jusqu'à braver la loi. Les activistes dénoncent les injustices, la mauvaise gouvernance, la corruption etc. Au nom de la liberté d'expression, ils occupent les réseaux sociaux avec des informations tous azimuts. Ils sont aussi des désinformateurs et de propagandistes de fausses informations.

Au Burkina Faso, il existe une multitude d'activistes. Mais les activistes les plus reconnus sont Ibrahim Maiga, Aminata Rachow, Naim Touré, Wendpouire Charles Sawadogo. Ce sont des activistes très suivis sur les réseaux sociaux.

2.4. Les amateurs

Les amateurs sur les réseaux sociaux sont ceux qui s'abonnent sur les pages des activistes ou des médias en ligne pour suivre les informations. Ils sont les plus nombreux sur la toile. Généralement ils réagissent souvent suite aux publications des activistes pour donner leur point de vue ou pour rétablir une vérité.

3. Les systèmes de manipulation

3.1. Avec les fakes news

Le phénomène des fake news ou fausses informations n'est pas nouveaux. Sous la forme de rumeurs ou d'informations montées de toute pièce, il a toujours existé dans l'horizon socio politique burkinabè. Les fausses informations peuvent influencer l'issue d'une élection. Par exemple, en 2014 dès les premiers moments de l'insurrection populaire, une fausse rumeur courait sur les réseaux sociaux que les militaires ont tué une dizaine de personnes dans la cour de François Compaoré. Cette rumeur a révolté la population qui est allée vandaliser toute la maison. Tout récemment, Alassane Conombo, un activiste burkinabè vivant aux USA postait ceci sur sa page Facebook : « Vous êtes tous assis entrain de laisser IB vendre le pays aux maliens ! il a quelle légitimité pour signer des alliances avec le Mali ? Est-il un président élu ? Est-il le choix du peuple ?? » (Alassane Conombo, page Facebook, 17 /09/2023 à 11h 30mn).

Ce poste est une fausse information qui vise à manipuler la population afin qu'elle se lève contre le pouvoir en place. Ces genres de fausses informations ont été à l'origine des changements de régime dans notre pays depuis 2014.

3.2. Les buzz

Sur les réseaux sociaux, un phénomène nouveau est en vogue en ce moment. Il s'agit du buzz, c'est-à-dire la course au partage d'une information inédite. Cette technique a le bénéfice de toucher en un laps de temps un nombre important de personnes et susciter une réaction. Mais cette technique est désastreuse. Il permet de relayer de fausses informations. Au Burkina Faso le buzz n'est pas trop développé. La preuve en est que tout récemment la soirée

dansante qui a fait le tour du monde avec l'histoire de « Aissa trembler » a été l'œuvre d'influenceurs ivoiriens.

3.3. Création de faux comptes

De faux comptes sont créés pour nous influencer. Ces faux comptes ne correspondent pas à une personne réelle. Ils peuvent avoir une image unique créée qui ne correspond à personne de réel. Avec les deux coups d'États c'est-à-dire celui du 24 janvier 2022 avec le lieutenant-colonel Paul Sandaogo Henri Damiba et celui du 30 septembre 2022 avec Ibrahim Traoré, les faux comptes ont contribué au pourrissement de l'environnement pour faciliter les changements de régime.

3.4. Les fausses images générées

Les fausses images sont nombreuses sur les réseaux sociaux. C'est là que nous allons voir un profil dont l'image est celle d'une femme mais en réalité c'est un homme qui en est l'auteur. Ces fausses images induisent les internautes en erreur à travers les messages qu'elles véhiculent. De même nous allons voir un activiste qui publie une information et qui illustre avec de fausses images dans le but de choquer les populations afin d'atteindre son but qui est la déstabilisation du régime.

3.5. La manipulation politique

Au Burkina Faso, il n'est pas rare de voir une information vraie détournée pour servir une cause politique malsaine. Le 22 novembre 2021, le gouvernement de Rock Marc Christian Kabore acculé par la pression populaire sur le passage du convoi militaire français s'est vu obligé de couper l'internet au Burkina Faso. Cela est un exemple concret de la désinformation car sur les réseaux sociaux il se disait que l'armée française en partance pour le Mali serait le principal fournisseur d'armes aux terroristes.

4. Analyse

Sur les réseaux sociaux, la communication va du verbal au non verbal. La communication verbale se manifeste sur les réseaux sociaux avec le post de textes

ou de vidéo publiés et partagés sur la toile. La partie non verbale se caractérise par une publication de symboles qui constituent des messages bien codés.

4.1. Analyse de la communication

4.1.1. La fonction expressive

La fonction expressive ou émotive est centrée sur l'émetteur ou destinataire. Elle désigne tout ce qu'un émetteur veut transmettre ou faire connaître à son destinataire : des idées, des émotions, des désirs, des jugements de valeurs. À l'oral, les indices de reconnaissance de la fonction expressive sont perçus dans les intentions, le débit, le rythme, les gestes, les mimiques, etc. En général, sur les réseaux sociaux, les internautes utilisent les expressions. À l'écrit, elle se limite aux jugements personnels exprimés par le lecteur.

Pour exemple en 2014 quand les voix ont commencé à monter contre la révision de l'article 37 de la constitution au Burkina Faso, le balai citoyen qui est un mouvement très reconnu, postait ce message sur Facebook :

oui, le 30, que chacun sorte avec un djembé, une boîte, un sifflet, ou tout autre instrument pour se faire entendre. Seule la lutte paie. Que ceux qui passent leur temps à critiquer ce régime dans les salons feutrés ou dans d'autres lieux de débats soient sur le terrain maintenant. (Le faso.net, 28 octobre 2014 à 02h 34mn).

Le message du balai citoyen posté sur les réseaux sociaux s'adresse à ses militants mais aussi à ses sympathisants. En relayant ce message sur les réseaux sociaux, il compte atteindre le maximum d'internautes et cela pourra donner une forte mobilisation pour empêcher la révision de l'article 37 qui est l'objectif principal de la création du mouvement.

Dans la même perspective, l'opposition burkinabè à travers son chef de file déclarait ce qui suit en conférence de presse :

De l'examen de la situation nationale, cette situation reste marquée par la volonté affichée du pouvoir en place d'ignorer les aspirations profondes du peuple burkinabè. En effet, au cours de sa conférence de presse le 12 décembre 2013 à Dori, le président Blaise Compaoré a fait deux déclarations hautement provocatrices, insultantes et méprisantes vis-à-vis de notre peuple (Faso.net, 16 décembre 2013).

Pour inciter les populations à la révolte, l'opposition termine sa conférence en déclarant ceci : « L'opposition qui initiera des actions d'envergure, invite de ce fait ses militants, ses sympathisants, les organisations de la société civile, tous les patriotes et l'ensemble des citoyens burkinabè à se mobiliser autour des mots d'ordre de lutte à venir. » Toutes ces déclarations relayées sur les réseaux sociaux par l'opposition et la société civile ont pour seul objectif d'inviter les populations à les aider dans leur lutte contre le pouvoir en place.

4.1.2. La fonction conative

La fonction conative ou impressive est centrée sur le récepteur ou destinataire. Elle s'occupe de cet impact que laisse le langage sur le destinataire et permet de l'impliquer ou de l'interpeller. Elle peut être d'ordre « psychologique » comme une conviction, une satisfaction, une prière ou un désir dans les propos dressés à l'interlocuteur. « À l'oral comme à l'écrit, la fonction conative se reconnaît à l'emploi de la deuxième personne du singulier ou du pluriel (tu, vous), de l'impératif, des questions. Dans l'image, la fonction conative apparaît lorsqu'un personnage semble nous regarder, nous faire signe, nous solliciter » (C. Peyroutet, E. Pouzalgues-Damon, 1990, p. 7).

À titre illustratif, l'activiste Ibrahim Maiga écrivait ceci sur sa page Facebook : « Si tu portes atteinte à la sécurité du pays en conspirant avec des pays étrangers contre ton propre pays, tu te mets indéniablement en danger. L'armée, ce n'est pas l'armoire. » (Ibrahim Maiga, page Facebook consulté le 13 septembre 2023 à 12h08mn). À travers ce message, l'activiste met en garde toutes les personnes mal intentionnées qui voudraient déstabiliser le régime de la transition burkinabè. En utilisant, la deuxième personne du singulier, il les interpelle sur les dangers qu'ils courent en prenant cette option. Il continue dans une de ses publications en postant ceci : « Pendant que des femmes se font enrôler VDP, c'est sur les plateaux télé et les réseaux sociaux que tu viens avec des boules froissées pour juger le travail de ceux qui donnent leur vie pour la patrie. Vive nos forces combattantes ! » (Ibrahim Maiga, page Facebook, consulté le 12 septembre 2023 à 12H 23mn). Dans ce message l'activiste interpelle les hommes de médias qui n'apprécient pas positivement le travail des forces de défense sur le terrain de la reconquête du territoire.

Nous constatons avec les messages de l'activiste Ibrahim Maiga qu'il soutient les autorités actuelles du pays. Donc, tous ses messages vont dans la droite ligne avec les actions du régime. Ses publications donnent plus de visibilité non seulement aux actions du gouvernement mais aussi constituent un soutien communicationnel à la transition. Sur ce point, 75% des enquêtés estiment que les publications de Ibrahim Maiga ont un impact positif sur la gouvernance de l'État, car elles permettent aux populations de connaître la réalité. Cependant, 25% des enquêtés disent que les publications sont souvent erronées et participent à la manipulation des populations.

Cependant, il existe des activistes qui passent le message contraire de ceux qui soutiennent le pouvoir en place. C'est le cas d'un autre activiste du nom de Alassane Conombo qui vit aux USA qui postait ceci : « Toi tu as une arme malgré tout tu fuis le front pour te cacher à Ouaga et tu veux envoyer un agent de santé avec une seringue à la main là où tu n'as pas pu tenir avec tout un bataillon ! Qui est le conseiller de Mr tout est urgent. » (Alassane Conombo, page Facebook, posté le 9 septembre 2023). En effet, ce message est interpellateur, mais dans une logique de propagande contre le régime du Président Ibrahim Traore. La réalité est qu'il est contre la réquisition du Dr Arouna Louré qui en fait est réquisitionné par l'armée pour porter secours aux forces de défenses blessées à Koumbri, un département situé à 25km de la ville de Ouahigouya. Sur ce point, 99% des enquêtés ne sont pas d'accord avec les publications qui tendent à dénigrer le pouvoir en place dans le but de le renverser. Ils estiment que des mesures doivent être prises pour encadrer l'utilisation des réseaux sociaux.

4.1.3. La fonction référentielle

Elle est centrée sur le référent, le contexte même du message. Elle vise sur l'indication donnée sur un état de chose qui se trouve décrite (que cet état se localise dans le monde réel ou imaginaire). La fonction référentielle est considérée comme la fonction primordiale de la communication car elle constitue l'objet principal de nombreux messages : le discours est orienté vers ce qu'il évoque, de manière à le rendre plus compréhensible. À l'oral comme à l'écrit, la fonction référentielle peut se reconnaître à l'emploi de la troisième personne (elle, il, elles, ils) et du pronom neutre (ça, cela), dans les images : une

toile figurative, un plan ressemblant au réel (C. Peyroutet, E.Pouzalgues-Damon, 1990, p. 7).

Au Burkina Faso, depuis 2016, le contexte sur lequel, les internautes s'appuient pour déstabiliser les régimes est le contexte sécuritaire. En effet, les activistes pro-régime ou anti-régime focalisent leurs interventions sur les réseaux sociaux sur la situation sécuritaire du pays. Ainsi, l'activiste Ibrahim Maiga (posté le 9 septembre 2023 sur sa page Facebook) dans un post dit ceci :

Celui qui aime ce pays ne suggérera jamais de négocier avec les terroristes qui, de manière unilatérale, ont choisi de faire souffrir des populations et de plonger nos familles dans le deuil. Celui qui aime ce pays ne devrait pas accuser ceux qui défendent notre patrie d'exactions en faisant croire que des chefs terroristes sont des civils. Lorsqu'on aime son pays, on rappelle aux citoyens que cette guerre est une agression contre chaque individu, et chacun doit faire preuve d'orgueil et de patriotisme pour montrer que nous ne serons jamais soumis au dictat d'un groupe terroriste. Critiquer l'enrôlement des citoyens pour se défendre et appeler à négocier avec des bandits qui endeuillent nos familles, c'est faire un choix.

Le message posté par l'activiste fait référence à la situation sécuritaire du pays pour interpeller tous les citoyens à l'union sacrée pour faire face à l'ennemi commun. En tout, il veut dire que la lutte contre le terrorisme est l'affaire de tout le monde. À ce sujet, presque tous les enquêtés sont unanimes que tous les Burkinabès doivent s'unir et parler le même langage du moment où le pays est en proie à l'hydre terroriste. Ils soutiennent que le pays étant en guerre, il ne devrait pas avoir une place à la politique politicienne car, c'est parce qu'il y a un pays qu'on parle.

4.1.4. La fonction poétique

La fonction poétique se centre sur le message même, transmis d'un partenaire à un autre dont chacun s'efforce à l'expliquer et à le comprendre. Elle intervient lorsque le rythme, le son ou les effets visuels du message deviennent aussi importants que le contenu du message. Le niveau de langue, le ton, la hauteur de la voix construisent aussi la fonction poétique d'un message oral. Cette fonction donne au message une valeur esthétique. Le journaliste Ahmed Newton Barry, devenu de nos jours un acteur très actif sur Facebook, postait ce message : « La kutba de l'imam de ma mosquée ce vendredi a porté sur le mensonge. Le mensonge ne construit rien. Il amorce la

destruction ! Bon mois de Qunut dans la vérité. ». (Ahmed Newton Barry, posté le 1^{er} septembre 2023 à 13h 09mn).

Le message posté est une parabole que beaucoup d'internautes ne comprennent pas. C'est un style propre à lui qui complexifie la compréhension de son message. Mais, en réalité, il s'adresse à une autre classe de la société que sont les intellectuels ; et à travers ce message, il voudrait dire que le chef de la transition raconte des mensonges. Il assimile l'imam de la mosquée au chef de l'État. Cependant tout le monde sait qu'il n'est pas en bon rapport avec les autorités actuelles.

4.1.5. La fonction métalinguistique

La fonction métalinguistique est centrée sur le code c'est-à-dire le moyen utilisé pour délivrer le message. Il s'agit de s'assurer que ce qui est dit est bien compris. Roman Jakobson (1963, p. 217-218) dit ceci :

Une distinction a été faite dans la logique moderne entre deux niveaux de langage, le langage-objet, parlant des objets, et le métalangage qui parle du langage lui-même (...) chaque fois que le destinataire et /ou le destinataire juge nécessaire de vérifier s'ils utilisent bien le même code, le discours est centré sur le code : il remplit une fonction métalinguistique.

La fonction métalinguistique est manifeste sur les réseaux sociaux à travers les postes de vidéo dans la plupart en français. L'utilisation des langues nationales est moins quand il s'agit d'un message écrit. Cela explique que la majorité des internautes est alphabète dans les langues nationales. Donc pour que le message passe et soit compris par les internautes, les activistes utilisent la langue nationale quand il s'agit des messages vidéo. Cela permettra d'atteindre le plus grand nombre de personnes. Sur ce point, plus de 95% des enquêtés ne sont pas satisfaits de la langue de transmission des messages sur les réseaux sociaux. Ils estiment que la langue devrait être la langue locale et les messages vidéo. Cela devrait permettre à une grande partie des utilisateurs des réseaux sociaux qui sont analphabètes, de mieux comprendre les messages.

4.1.6. La fonction phatique

Elle est le canal qui permet l'établissement, le maintien, voire l'interruption du contact physique ou psychologique entre destinataire et destinataire. À l'oral, les expressions comme allo, n'est-ce pas, vous m'entendez, relèvent de la fonction phatique. Il faudra ajouter que les formules de politesses comme « Bonjour », « Comment ça va ? » sont admises dans la fonction phatique. À l'écrit, les ponctuations, les variations typographiques, mises en pages, équilibres des pleins et des vides, etc. sont aussi des techniques révélatrices. S'agissant de l'image, tout ce qui est susceptible d'attirer ou de retenir l'attention se retrouve dans sa globalité. Il s'agit entre autres des couleurs, la lumière, l'échelonnement des plans, des lignes, etc.

Dans la tradition africaine, pour avoir la confiance de quelqu'un, il faut le respecter. Voilà pourquoi même sur les réseaux sociaux lorsque les gens publient des messages, ils commencent toujours par un bonjour ou bonsoir. C'est très nécessaire pour avoir les internautes avec toi. Si nous entrons dans la page du célèbre activiste Ibrahim Maiga que nous avons évoqué plus haut, il commence ses messages par dire bonjour ou bonsoir à ses followers. Cette manière de faire maintient le contact entre l'activiste et ses abonnés.

Nous remarquons aussi que les principales activistes reconnus aux Burkina quand ils publient, leurs pages sont rouges. La couleur rouge attire l'attention des internautes qui se pressent pour en savoir le contenu. Cela permet le maintien du contact entre les activistes et leurs abonnés.

5. Discussions

5.1. La démocratie et les réseaux sociaux au Burkina

Depuis l'avènement des réseaux sociaux, la gouvernance des États est de plus en plus un exercice difficile. Si, dans le moindre des cas, les réseaux sociaux ont contribué au renforcement de la démocratie à travers la liberté d'expression, l'arbre ne doit cependant pas cacher la forêt car dans d'autres cas ils ont contribué à déstabilisé l'ordre démocratique dans beaucoup de pays dont le Burkina Faso.

5.1.1. Apport des réseaux sociaux dans le renforcement de la démocratie burkinabè

Le Burkina Faso a connu une instabilité institutionnelle depuis son indépendance. Plusieurs chefs d'État se sont succédés à la tête du pays. Cependant, ces régimes qui se sont succéder jusqu'en 1991 sont qualifiés de régime non démocratique, car issues de plusieurs coups d'État. C'est 1991, avec l'adoption de la constitution de la quatrième république, qui a vu l'avènement de la démocratie au Burkina Faso. Mais jusque-là cette période n'a pas connu le développement des réseaux sociaux.

L'utilisation des réseaux sociaux a vraiment pris son envol au Burkina Faso à partir de 2014. Comme la liberté d'expression est un des principes de la démocratie, nous pouvons dire que les réseaux sociaux ont participé à la formation et à l'information de l'opinion publique nationale et internationale. Ce qui garantit une véritable démocratie. Sur ce point, 90% des enquêtés estiment que les réseaux sociaux sont un véritable tremplin de la démocratie, car ils permettent aux populations d'exprimer leurs opinions et de proposer des solutions aux problèmes liés à la vie de la nation.

5.1.2. Démocratisation de la parole

Les réseaux sociaux ont libéré la parole. Ils ont permis au citoyen, quelle que soit sa position géographique ou son rang social de participer au débat public, de partager ses opinions, d'exprimer ses idées au-delà des clivages partisans et ainsi d'aider au jeu démocratique dans son pays. Dans tous les domaines de la vie de la nation, le citoyen a la possibilité de faire entendre sa voix pour qu'elle soit prise en compte. Ainsi, un cultivateur qui est à Falagountou peut donner son point de vue sur un sujet à travers les réseaux sociaux comme un autre citoyen qui se trouve à Ouagadougou. Il peut aussi se prononcer sur les conditions de vie sociale, la gouvernance locale, l'alternance, etc. À ce point presque tous les enquêtés sont unanimes que les réseaux sociaux sont véritablement un espace de libre expression.

5.1.3. Rôle d'éveil des consciences et de mobilisation sociale

Les réseaux sociaux de par leur utilisation de plus en plus répandue et leur dimension planétaire, participent à l'éveil des consciences. Par exemple depuis que la crise sécuritaire est survenue au Burkina Faso en 2015, seules les populations des zones concernées se souciaient de cette crise. Mais, grâce aux réseaux sociaux, les habitants des grandes villes comme Ouagadougou et Bobo ont pris conscience de la gravité de la crise et ont commencé à mobiliser des fonds pour venir en aide aux populations désespérées.

Les groupes marginalisés ou opprimés peuvent, par le biais de ce canal, comparer leur situation sociopolitique avec celle d'autres peuples et réagir en conséquence. L'exemple du mouvement des gilets jaunes en France a été un cas d'école pour beaucoup d'acteurs de la société civile qui ont organisé des marches et meetings au cours du premier mandat du Président Rock Marc Christian Kaboré. Sur ce point, 99% des enquêtés disent que les réseaux sociaux éveillent les consciences, car aujourd'hui rien ne peut être caché.

5.1.4. L'interaction avec les politiques

Les réseaux sociaux offrent aux acteurs et aux institutions politiques, ainsi qu'à la population, des possibilités d'interaction novatrice. Grâce aux médias sociaux, la communication est horizontale. Les politiciens le considèrent comme un moyen privilégié de diffusion de leurs messages politiques. Ainsi, avec l'avènement des réseaux sociaux, nous remarquons que les messages postés sont suivis par les hommes politiques.

5.1.5. Une réponse à la crise de la représentation

La politisation des débats même sociaux économiques, a conduit les populations à se rebeller contre les autorités publiques burkinabès à l'endroit de qui elles ont perdu confiance. Désormais, les populations cherchent à se faire entendre à travers les réseaux sociaux. Par exemple en 2019, le mouvement « Ugulmu Fi » à mobiliser toute la population de la région de l'Est pour se faire entendre sur la question de la dégradation avancée de la route Ouaga-Fada. Ils

servent désormais de canal pour remonter directement leurs préoccupations au plus haut niveau.

5.2. Les réseaux sociaux comme source de déstabilisation de la démocratie

Les réseaux sociaux sont de nos jours, un puissant moyen d'éducation et d'information. Ils contribuent à l'ancrage démocratique des pays et au développement. Cependant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Au Burkina Faso, nous pouvons dire que les réseaux sociaux en plus d'être promoteur de l'expression plurielle, donc de la démocratie, sont une source de déstabilisation des régimes. Ils déstabilisent les régimes, car c'est un canal où tout est manipulable. Avec ce que nous appelons « fake news » en français, les activistes arrivent à manipuler les opinions pour faire tomber un régime. Par exemple, en 2014 une information qui passait sur les réseaux sociaux, montrant que le président Blaise Compaoré voulait se faire remplacer par son frère cadet, a contribué à la révolte populaire. Or, en réalité, Blaise Compaoré voulait modifier l'article 37 de la constitution pour se représenter et non pour placer son frère.

Aussi, le 15 septembre 2015, quand le Général Gilbert Guenguéré a fait son coup d'État, c'est sur les réseaux sociaux que la résistance a pu être organisée pour contrer cette forfaiture.

Sous le régime de Rock Mark Christian Kabore, les activistes comme Marcel Tankoano du M21 et Mamadou Drabo du mouvement sauvons le Burkina, les Naim Touré et Aminata Rachow ont contribué à la manipulation de la population en diffusant de fausses informations. Ce qui a valu la chute du régime le 24 janvier 2022.

En décembre 2010, lors du printemps arabe les manifestations et les soulèvements populaires ont notamment pu prendre de l'ampleur grâce aux réseaux sociaux. Sur ce point, 55% des enquêtés pensent que les réseaux sociaux sont effectivement nuisibles à la démocratie et surtout quand ils sont mal utilisés. Ils justifient leur point de vue par la contribution des réseaux sociaux à la réussite de l'insurrection populaire de 2014 et au coup d'État de janvier 2022 et celui de septembre 2022. Les 45% estiment que les réseaux

sociaux ne peuvent pas participer à la déstabilisation d'un régime. Au contraire, il revient aux autorités en place de prendre des mesures pour encadrer l'utilisation de ces réseaux sociaux.

6. Perspectives

Il devient urgent que les États et les citoyens reprennent la main sur leurs environnements numériques, et régulent les réseaux sociaux. C'est pour cela nous proposons trois pistes de solutions. D'abord, nous suggérons qu'il y ait une grande campagne de sensibilisation au profit des populations sur l'utilisation des réseaux sociaux. À travers nos enquêtes, plus de 90% des enquêtés ignorent ou négligent les conséquences des publications qu'ils font sur les réseaux sociaux. Aussi, beaucoup ne savent-ils pas faire la différence entre les fake news et les messages authentiques.

Ensuite, il faut que les autorités compétentes élaborent des lois qui encadrent l'utilisation de ces réseaux sociaux. C'est bien vrai qu'au Burkina Faso beaucoup de lois ont été votées dans ce sens, mais beaucoup reste à faire. Par exemple dans le cas du Burkina, les activistes manipulateurs ou producteurs de fake news vivent à l'extérieur du pays. Cette situation ne permet pas à la justice de les entendre. Donc il faudra que l'état signe des protocoles avec les pays frères pour permettre une extradition de ces indélébiles pour qu'ils viennent répondre de leurs actes.

Aussi faudra-t-il alourdir les peines afin de dissuader les mauvais utilisateurs des réseaux sociaux. Pour le cas du Burkina Faso, les peines encourues en cas de diffamation ou de diffusion de fausses informations sont minimes. Elles vont de trois à douze mois. Et cela n'effraie pas beaucoup d'internautes qui n'hésitent pas à poster des messages mensongers sur les réseaux sociaux. Sinon dans la lutte contre la cybercriminalité, les forces de défenses et sécurités font de leur mieux mais au niveau juridique les choses piétinent toujours. Enfin, nous proposerons la limitation du nombre de carte Sim à quatre par personne. Cela permettra de mieux contrôler les utilisateurs et sanctionner les contrevenants.

Conclusion

La marche démocratique au Burkina Faso rencontre des difficultés avec l'avènement des réseaux sociaux. En réalité, les réseaux sociaux interfèrent négativement et/ou positivement dans la vie de la société. Si dans bien des cas les activistes qui les animent conscientisent le peuple, il faut aussi regretter la part de manipulation dont ils font montre. Pour preuve, en 2014, ce sont les réseaux sociaux qui ont amplifié la crise qui a conduit à l'insurrection populaire. C'est avec les réseaux sociaux que les associations de la société civile ont pu mobiliser les populations contre le régime de Roch Marc Christian Kabore qui a valu le coup d'État du 24 janvier 2022 avec à sa tête, le lieutenant-colonel Paul Henry Sandaogo Damiba. De même, les mêmes activistes de la société civile ont contribué à l'avènement du coup d'État du 30 septembre 2022 qui a porté le capitaine Ibrahim Traore au pouvoir.

Sur les réseaux sociaux, un système de communication se déroule. Les destinataires sont les activistes qui sont chargés d'émettre le message. La réception du message est assurée par les internautes qui sont généralement les plus nombreux. Ils consomment la communication sans participer à son élaboration. Si une minorité de cette masse arrive à faire une analyse approfondie de ces publications tendancieuses, force est de reconnaître que beaucoup n'ont pas cette capacité et se laissent emporter par la manipulation. Les activistes élaborent leurs communications sur les réseaux sociaux en fonction du contexte du moment.

Pour conclure, nous dirons que les réseaux sociaux participent à l'ancrage de la démocratie burkinabè. Ils contribuent à la liberté d'expression qui est l'un des principes fondamentaux de la démocratie. Cependant, la mauvaise utilisation de ceux-ci constitue un véritable danger pour la stabilisation de nos États.

Références bibliographiques

<http://www.afrique-gouvernance.net>, « Société civile et démocratisation au Burkina Faso », consulté le 14 septembre 2023 à 20h 30mn.

<http://burkina-ntic.net>, « Gouvernance et démocratie au Burkina Faso : état des lieux », consulté le 18 juillet 2023 à 23h 15mn.

<http://www.corteidh.or.cr>, « La démocratie au Burkina Faso », consulté le 28 juillet 2023 à 23h 30mn.

<http://www.RFI.FR>, « Burkina : Flambée de violence sur les réseaux sociaux », consulté le 23 septembre 2023 à 22h 45 mn.

<http://burkina24.com>, « Réseaux sociaux archive », consulté le 26 juillet à 00h13mn.

<http://chedjoukamdem.com>, « Chiffres internet et réseaux sociaux au Burkina Faso », consulté le 3 octobre 2023 à 12h 14mn.

<http://digitalmagazine.bf>, « Burkina Faso digital 2023 : rapport sur le digital et les médias sociaux », consulté le 3 octobre 2023 à 12 h 18mn.

<http://hivoox.com>, « Réseaux sociaux au Burkina Faso, gestion de réseaux sociaux ».

<http://infonet.fr>, « Définition réseaux sociaux », consulté le 15 septembre 2023 à 11 h16mn.

<http://information.tv5monde.com>, « Burkina Faso : la démocratie à l'épreuve des violences djihadistes ».consulté le 27septembre 2023 à 12h 15mn.

<http://journals.openedition.org>, « Vision et usages enchantés des réseaux sociaux numériques au Burkina Faso ».consulté le 27 septembre à 12h 45mn.

<http://kaceto.net>, « Le Burkina Faso compte 2 millions d'utilisateurs actifs sur Facebook et seulement 46 mille sur Twitter », consulté le 30 septembre 2023 à 10h 27mn.

<http://lefaso.net> « Réseaux sociaux au Burkina Faso : une utilisation sans modération ».consulté le 30 septembre à 14 h 30mn.

<http://www.cil.bf>, « Régulation des réseaux sociaux : le cil reçoit une délégation de Facebook », consulté le 14 septembre 2023 à 11 h45mn.

<http://www.apce.com/pid12268/lesreseaux-sociaux.html?espace=3>, consulté le 12 Août 2023 à 9 h 15mn.

<http://www.faso-tic.net>, « Statistique sur digital et médias sociaux en janvier 2020 », consulté le 30 Août 2023 à 16h 15 mn

<http://www.grip.org>, « jeunes et réseaux sociaux au Burkina Faso », consulté le 18 septembre 2023 à 13h 25mn

<http://www.wathi.org>, « Jeunes et réseaux sociaux au Burkina Faso, IGD, Septembre 2019 ».consulté le 25septembre 2023 à 15h 25mn

JAKOBSON Roman, 1973, *Question de poétique*, Paris, Minuit.